



Procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration de l'UPM©

En date du 26 mars 2015

Présents : Colette Bawin, André Bisschops, Guy Delville, Jean-François Dessambre, Philippe Donneaux, Stéphane Dor, Roland Gauvry, Philippe Gillain, Lionel Graindorge, France Lefèbvre, Philippe Libois, Olivier Moch, Claude Piette, Benoit Rigo, Claire Ringlet et Catherine Robert

Excusés : Laurent Ancion, Florence Delvaux, Philippe Evrard, Michelle Heuschen, Anne-Françoise Palem et Dominique Verniers.

Propos liminaires : le Président informe le Conseil d'Administration de l'état de santé d'Anne-Françoise Palem qui souffre d'un cancer pour lequel le pronostic est très pessimiste. Le CA décide de se manifester par une carte de soutien. Chaque membre pouvant, bien entendu, se manifester à titre personnel et amical.

1° Approbation de PV

Le procès-verbal du Conseil d'Administration du 23 février 2015 est approuvé à l'unanimité.

2° Bilan de l'AG du 27 février

2.1 Participation : 85 participants à l'AG (présents + procurations en bonne et due forme) – 90 participants au cocktail – 56 participants au repas. Le constat est posé qu'il n'y avait de représentés à l'AG (présents + procuration) qu'un peu plus de la moitié des membres. Le Président tempère en précisant que, de façon générale, une assemblée générale n'est pas attractive, à fortiori lorsqu'il n'y a pas besoin d'un quorum statutaire. Par contre, la moitié des membres n'a pas répondu pour signaler leur absence. C'est plus déplaisant, ne fut-ce que par égard à la plus élémentaire des politesses. Stéphane Dor précise que la fréquentation du site internet de l'UPMC est similaire.

2.1.1 Membres-fantômes : cette absence non-excusee massive soulève à nouveau la question des *membres-fantômes*. Nous comptons quelque 160 membres en ordre de cotisation mais combien n'apportent rien à l'Union ou ne participent à aucun événement ? Il semble que parmi ces *membres-fantômes* il y ait beaucoup de membres récents. La création d'un Règlement d'Ordre Intérieur, qui viendrait en complément des statuts, est en gestation. Peut-être faudra-t-il y inclure des critères de participation. En outre, l'idée de réaliser un tableau de participation est évoquée. Il s'agirait de vérifier, sur une année, la présence des membres, d'en faire l'analyse et d'en tirer certaines conclusions.

2.2 Lieu : la Cité Miroir se prêtait parfaitement à l'organisation de notre AG. Le Conseil d'Administration exprime sa satisfaction totale quant au choix de ce lieu.

2.3 Repas : il y a eu quelques plaintes quant à la cuisson du canard, cela peut s'expliquer, semble-t-il, par le mode de cuisson à basse température. Par contre, certains Administrateurs pointent la cherté du repas pour ce type de menu. Cela a déjà été évoqué en CA mais, peut-être faudra-t-il repenser le repas de notre AG selon une autre formule ?

2.4 Animations : si la qualité n'est pas remise en question, c'était moderne et distrayant, certains se plaignent que c'était un peu court car les magiciens devaient passer de table en table. Certains

participants n'ont pas eu droit au spectacle, ni lors du cocktail ni à table. Par ailleurs, le coût (1500€) est jugé élevé par certains Administrateurs.

3° Bilan des activités passées

3.1 10/03 : Expo "La couleur de Gauguin à Calder" : 30 participants pour un accueil et une visite très agréables. La qualité des guides est mise en exergue.

3.2 17/03 : Midicom Gamification : 19 participants, un exposé intéressant donné par Dominique Mangiatordi.

3.3 Retour sur le Midicom au CTA du 12/02 : Lionel Graindorge informe que la présentation faite lors de ce Midicom nous sera fournie pour mise sur le site de l'UPMC

4° Activités à venir

4.1 2/04 Visite expo Liège dans la tourmente

Il n'y a que peu d'inscrits (23 dont → 17 membres + 6 accompagnants) cela peut s'expliquer par le fait que beaucoup ont déjà vu l'exposition. L'idée de ces visites est de les organiser en primeur voire en avant-première afin de les membres de l'UPMC qui y prennent part puissent en faire la promotion dans leur réseaux. Les visites qui arrivent tard dans la vie d'un événement sont moins pertinentes.

Le Président sera absent et remplacé, à cette occasion, par la Vice-Présidente, Dominique Verniers.

4.2 23/04 Afterwork de la Com Communicant/Graphiste

4.2.1 Participation : pour des questions de facilités dans la répartition membre/non-membre, le nombre de participants aux Afterworks de la Com est élargi à 30, soit 20 membres de l'UPMC et 10 extérieurs.

4.2.2 Invitation : elle sera faite par le site pour les membres de l'UPMC et par les réseaux sociaux et par e-mail pour les non-membres qui n'ont pas encore la possibilité de s'inscrire via le site (ndlr une solution est à l'étude). Elle doit partir aussi vite que possible et de manière simultanée vers les membres et les non-membres. Jean-François Dessambre fournira le visuel à Olivier Moch (envoi non-membres) et à Stéphane Dor (envoi membre via le site).

4.2.3 Rapporteur et Animateur : il est préférable que la "recette" soit écrite par un graphiste. Le CA propose de solliciter Michel Defour (OM). L'animation sera assurée par Philippe Gillain ou Olivier Moch.

5° Prix de l'UPMC

Le Président de la Commission des prix présente le rapport de la dernière réunion de sa commission :

5.1 En compétition

Nous avons reçu cinq TFE en provenance de la HEPL, de la HEL, de l'ULg et de l'ECCSAC. La date de remise étant passée, il n'y aura pas de TFE supplémentaire. Par ailleurs, il y a trois candidats au Prix Entreprise : Good4You (pour la communication autour de son action dans les hôpitaux), Médiatic (pour le film "Les trois serments") et Spiritus Libertas (pour l'action de communication autour du lancement de son champagne).

5.2 Bouquet culturel

La construction du Bouquet est en cours, les partenaires habituels ont été sollicités.

5.3 Couverture médias

Nous avons eu des retours dans les mensuels de la CCI de Liège et de l'UCM ainsi qu'un passage sur Vivacité via Isabelle Morgante.

5.4 Animation de la cérémonie

L'idée d'avoir recours à un animateur extérieur avait été lancée lors d'un CA précédent. Olivier Moch a pris contact avec Olivier Badart, journaliste de terrain à la RTBF pour l'émission Question à la Une, qui a accepté d'assurer l'animation de la soirée. Il le fera à titre amical sans compensation. Il est proposé de l'inviter au repas à l'issue de la soirée. Une rencontre aura lieu avec Olivier Badart afin de préciser le cadre de son intervention.

5.5 Repas

Traiteur Salpétier → coût 60€ dont 11€ pris en charge par l'UPMC. Le cocktail est offert par l'ULg.

5.6 Jury

Le jury des Prix de l'UPMC se réunira pour délibérer le jeudi 30 avril à la Maison de la Presse.

6° Bilan des autres Commissions

6.1 Passage

La commission est en pleine restructuration suite à la démission de son Président, Claude Piette. Un nouveau Président sera désigné au sein de la commission dans les prochaines semaines.

6.2 Groupe de travail sur les statuts

Bilan de la réunion du 25 mars :

Les 50 articles de nos statuts ont été relus en profondeur par les membres du groupe de travail. Il en ressort que des modifications sont à prévoir, notamment en matière de durée des mandats d'Administrateurs et d'accession des nouveaux membres. Par ailleurs, la catégorie 'Membres honoraires' sera supprimée tandis que la catégorie "Membres Associés" devra être revue.

Par ailleurs, le groupe de travail propose la création d'un Règlement d'Ordre Intérieur en complément des statuts. Ce ROI intégrera tout ce qui ne se trouve pas dans les statuts et sera adressé à tous les membres.

Déroulement de la mise à jour des statuts :

- Dominique Verniers effectue la mise à jour des statuts
- Les statuts seront ensuite soumis au CA pour aval
- Une nouvelle réunion du groupe de travail sera programmée en fonction des remarques du CA
- Les statuts seront soumis à un juriste pour vérifier leur conformité avec la loi
- Les nouveaux statuts seront ensuite soumis à l'approbation d'un AG statutaire.

7° Site internet

Stéphane Dor informe le CA que le taux d'ouverture des courriers envoyés via le site internet est de 53,8% (proportion similaire aux membres qui n'ont pas répondu pour l'AG). Il rappelle également l'importance de la procédure du mot de passe (et le moyen de le récupérer en cas de perte) qui est la porte d'entrée du site pour chacun des membres.

Il y a certaines choses qui peuvent être améliorées comme la possibilité pour des non-membres de s'inscrire aux Afterworks ou au Midicom ou encore permettre à ceux qui ne peuvent pas participer de le signaler (pour l'heure, le site ne permet que de s'inscrire, pas de s'excuser en cas de non-participation)...

Stéphane Dor demande aussi que les Administrateurs fassent un effort pour utiliser leur adresse mail @upm.be.

Le problème de connexion via Windows Phone est résolu !

8° Nouveaux membres

8.1 En ordre

- Marie-Pierre Deghaye (Nethys), vue par Olivier Moch et Colette Bawin, rapport OK
- Bertrand Prignon (Irimi), vu par André Bisschops et Dominique Verniers, rapport OK

Le CA avalise donc leur admission en tant que membres de l'UPMC. Ils seront avertis et leur e-mail sera ajouté à la base de données.

8.2 A voir par les parrains

- Julie Dessart Mithra) → Catherine Robert et Florence Delvaux
- Roger Holbrechts (Graphi Design) → Guy Delville et Stéphane Dor
- Marielle Botty (Stratagème) → Colette Bawin et Stéphane Dor

8.3 En attente de candidature en ordre

- Aurore Wallez (e-Team Sys)
- Charlotte Bourlet (Bubble Industries)
- Frédéric Van Vlodorp (Cimes Com)

9° Divers

9.1 Que doit faire l'UPMC en cas d'événement malheureux touchant l'un de ses membres ?

La maladie grave d'Anne-Françoise Palem, les décès parentaux qui ont touchés Claude Piette et Olivier Moch posent la question du rôle de l'UPMC dans ces circonstances. Un débat s'engage au sein du CA. Il est finalement décidé de faire la distinction entre Administrateur et Membres (eu égard au grand nombre de membre) : l'UPMC se manifestera d'une façon ou d'un autre en cas de maladie lourde et de décès d'un Administrateur ou d'un de ses proches directs ; elle se manifestera en cas de décès d'un Membre. Par ailleurs, en cas de décès d'un membre, un hommage lui sera rendu sur le site internet.

Bien entendu, les initiatives personnelles restent la décision de chacun.

9.2 La Vénus à la fourrure au Festival de Spa

André Bisschops informe que la pièce de théâtre la Vénus à la fourrure sera jouée au Festival de Spa, les 11 et 12 août prochain avec Marie Gillain. La pièce est un énorme succès à Paris. Il propose d'organiser un groupe UPMC pour les membres intéressés.

9.3 Pot de la Maison de la Presse

Le prochain pot de la Maison de la Presse aura lieu ce vendredi 27 mars. La nouvelle gestionnaire y sera présentée, il s'agit de Clarisse Flohimont qui était Chargée de Communication "volante" à la Ville. Sa nomination doit encore passer au Conseil Communal.

Prochaine réunion du Conseil d'Administration :

Mardi 21 avril 2015, à 12h15, à la Maison de la Presse

**Olivier Moch
Secrétaire**